

**RELEVEZ
L'UN DE CES DÉFIS !**

Diminuer ses déchets
Changer ses habitudes alimentaires

DÉFI familles



INSCRIPTIONS

avant le 30/10 2020

www.rhonecrussol.fr/defi-familles

Les intercommunalités Rhône Crussol et ARCHE Agglo se sont engagées dans une démarche de labellisation territoire à énergie positive. Dans ce cadre, elles lancent les défis familles.

**RELEVEZ
L'UN DES
2 DÉFIS !**

OBJECTIF accompagner les foyers volontaires dans des changements de comportement en matière énergétique, alimentaire et de production de déchets. Relevez le challenge !

Ces défis regroupent entre 10 et 15 familles volontaires. La durée est de six mois, avec un démarrage en janvier 2021. Tout au long des défis, les familles pourront participer à des ateliers et des formations, échanger avec les autres familles retenues, suivre individuellement leurs progrès. Un concours récompensera la famille ayant le mieux réussi son défi.

DÉFI famille zéro déchet

OBJECTIF réduire sa quantité de déchets, avoir des outils pour consommer autrement.

CONTENU ateliers pratiques (fabrication de produits ménagers, consignes de tri, atelier cuisine...), pesée des déchets, pique-nique zéro déchets...

DÉFI famille à alimentation positive

OBJECTIF avoir des outils pour augmenter sa consommation des produits bio et locaux, tout en maîtrisant son budget.

CONTENU visite d'une ferme bio, échanges avec une diététicienne-nutritionniste, cours de cuisine, relevé des achats...

COMMENT PARTICIPER ?

Tous les foyers du territoire peuvent participer à l'un des 2 défis proposés. Inscriptions en ligne sur

www.rhonecrussol.fr/defi-familles

avant le 30 octobre 2020. Les familles seront recontactées et une dizaine d'entre elles sera sélectionnée par défi.

Renseignements par mail à
defi-familles@rhone-crussol.fr
www.rhonecrussol.fr